CHARTE

Parc amazonien de Guyane

Carte des vocations

Zone de libre adhésion	Zone de coeur	Vocations	Caractéristiques
		Espaces à vocation de forte naturalité	Espaces naturels dont la qualité est globalement très peu impactée par les activités anthropiques hors celles liées à l'orpaillage illégal. Espaces appropriés par les communautés autochtones et locales habitant actuellement dans le Parc amazonien de Guyane, abritant de nombreuses traces d'occupations humaines passées (amérindiennes, bushinengue, créoles), en partie parcourus régulièrement, notamment lors d'expéditions de chasse, de pêche ou de déplacements à caractère culturel et cultuel. Espaces fréquentés très ponctuellement dans le cadre d'activités scientifiques et touristiques (de l'ordre de quelques expéditions par an).
		Espaces à vocation de forte naturalité et de conservation prioritaire	Espaces naturels où se superposent, dans l'état des connaissances actuelles, une richesse reconnue du patrimoine naturel et des pressions connues ou prévisibles sur la période de mise en oeuvre de la charte.
		Espaces à vocation dominante de forte naturalité et d'accueil du public	Espaces ayant une vocation d'accueil du public dans un objectif de découverte du patrimoine naturel et/ou culturel, et pouvant faire l'objet d'aménagements légers, compatibles avec le respect de la forte naturalité : layons / sentiers de randonnée pédestre, sites de bivouac, carbets, points de vue ... Ne tient pas compte des concertations à venir sur les formes de tourisme souhaitables sur les territoires et sur d'éventuels secteurs à fermer à la fréquentation touristique selon le souhait des habitants.
		Espaces ruraux de développement	Basés sur les « Espaces ruraux de développement » du projet de SAR arrêté par le Président de Région le 4 mai 2009, qui prévoit que « dans ces espaces, les documents d'urbanisme locaux (SCOT, PLU ou cartes communales) devront être l'occasion de définir les orientations et conditions d'un aménagement d'ensemble cohérent tant en termes d'affectation de l'espace, que de réalisation des équipements et services et des modalités de leur urbanisation. »
		Espaces habités à vocation dominante d'équipement, de développement économique, social et culturel et de valorisation de la diversité culturelle	Zones actuellement habitées de manière permanente (bourgs, villages et écarts) : - Connaissant un grand retard en équipement et en services publics ; - En attente d'un développement économique, social et culturel ayant des retombées locales ; - Lieux d'expression de la diversité culturelle des communautés et d'exercice de la majorité des savoirs et savoir-faire. La taille du cercle est proportionnelle au nombre d'habitants et donc aux besoins.

Couches informatives

Espaces d'activité minière potentielle (SDOM entré en vigueur le 1er janvier 2012)

Espaces d'occupation humaine permanente en 2011

Regroupe deux types de classements prévus par le SDOM entré en vigueur le 1er janvier 2012 :

- Espaces d'exploitation minière interdite sauf exploitation souterraine et recherches (pour le territoire du PAG, site classé des Abattis Kotika (Nord Papaichton))
- Espaces d'exploitation minière autorisée sous contraintes fortes

Espaces notablement marqués par l'occupation et l'exploitation humaine (source PAG 2011) :

- Les bourgs, villages et écarts qui correspondent à l'habitat permanent (y compris les constructions et installations à but commercial : commerces, services, structures touristiques ...)
- Les zones d'abattis, c'est-à-dire les enveloppes spatiales dans lesquelles les communautés d'habitants et les résidents défrichent à des fins d'exploitation agricole et forestière

Limites communales

La notice complète de la cartographie des vocations se trouve en partie 1 du document « Charte du Parc amazonien de Guyane».

Conformément à l'article L331-3 du code de l'environnement « La charte du parc national comporte des documents graphiques, indiquant les différentes zones et leurs vocations ». La présente cartographie des vocations fait partie intégrante de la charte, dont elle traduit la répartition spatiale des dispositions. En cette qualité, elle ne pourra être modifiée qu'en application des procédures de modification ou de révision définies par le code de l'environnement

Date : 05/09/2013	Echelle : 1 / 400 000e - A0	Parc amazonien de Guyane / BP271 / 97 326 Cayenne Cedex	Projet : L:\Direction\Charte\Projet\Carto_charte_V28_A0.mxd
Réalisation : PAG (N-Pinaberd)	Sources : ONF (2010), BDCarthage (2012), Nasa SRTM (2003), DEAL (2013), Région Guyane (2009), DIGN (2008), PAG (2013), FAG (2012).		

Carte des vocations

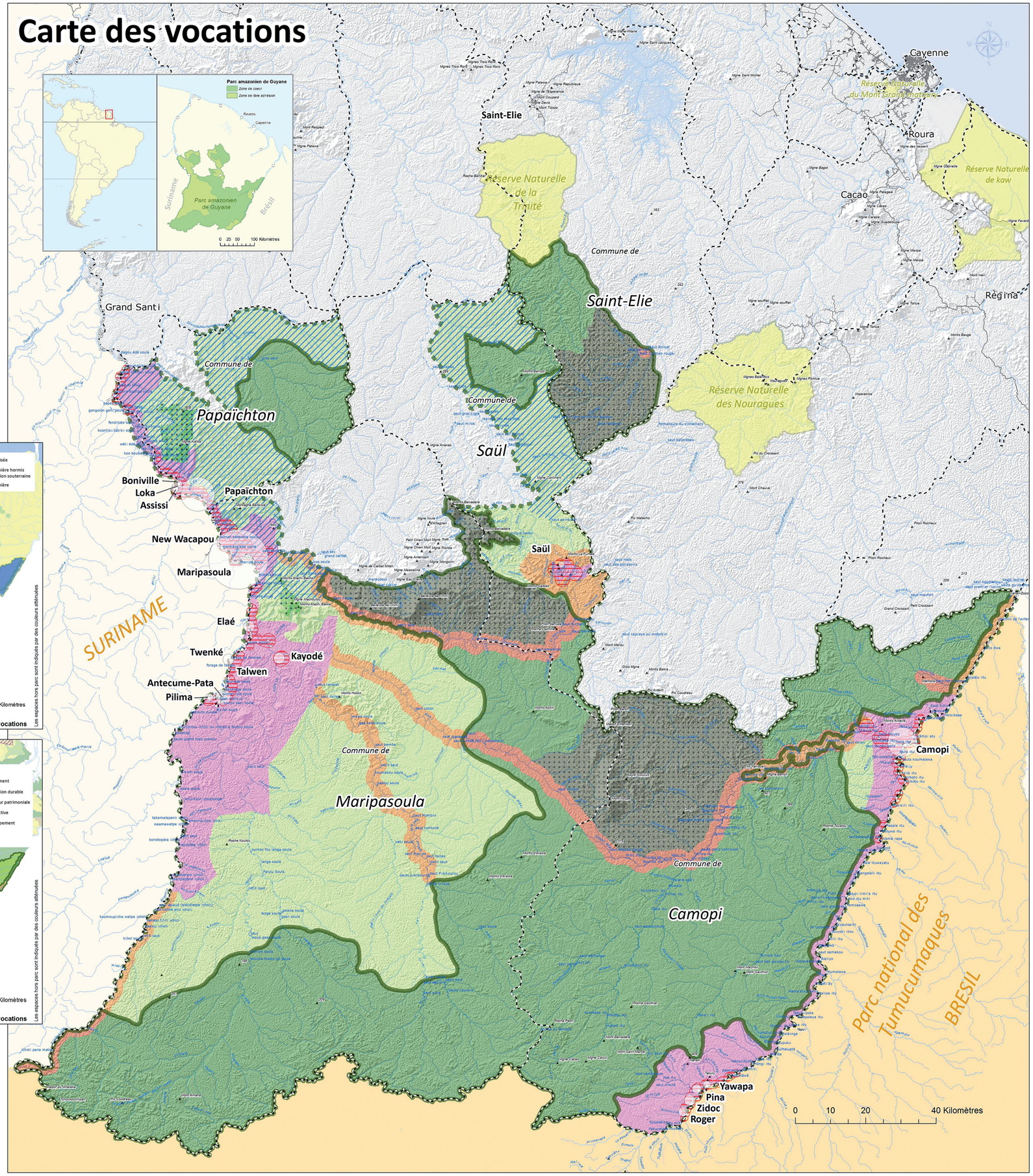

Cartes informatives

Schéma départemental d'orientation minière * (1er janvier 2012)

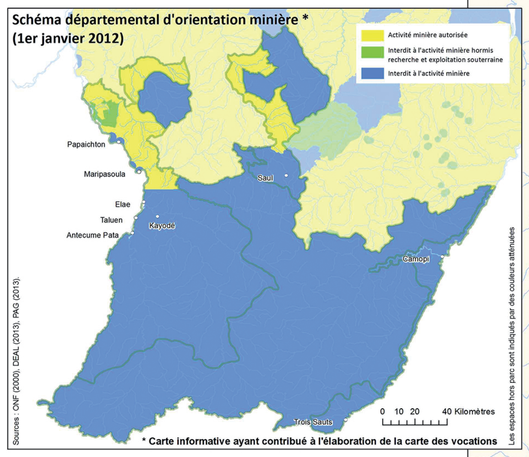

Sources : ONF (2000), DEAL (2013), PAG (2013).

Les espaces hors parc sont indiqués par des couleurs atténuées

* Carte informative ayant contribué à l'élaboration de la carte des vocations

Schéma d'aménagement régional de Guyane * (Projet arrêté par le président de Région le 04/05/2009)

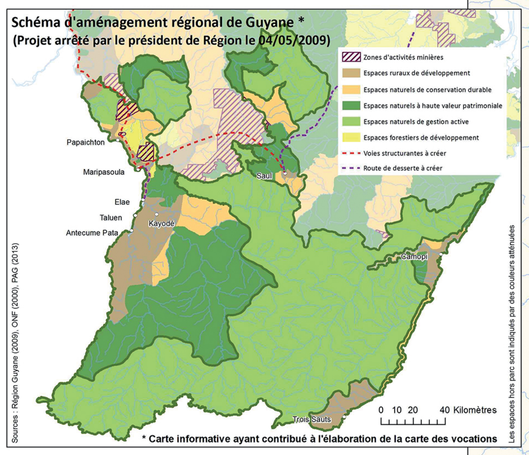

Sources : Région Guyane (2009), ONF (2000), PAG (2013)

Les espaces hors parc sont indiqués par des couleurs atténuées

* Carte informative ayant contribué à l'élaboration de la carte des vocations

Cartes informatives

Espaces naturels protégés *

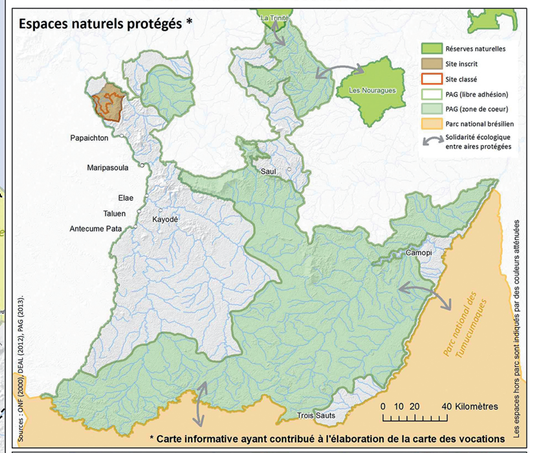

Sources : ONF (2000), DEAL (2012), PAG (2013).

Les espaces hors parc sont indiqués par des couleurs atténuées

* Carte informative ayant contribué à l'élaboration de la carte des vocations

Patrimoines naturels remarquables identifiés *

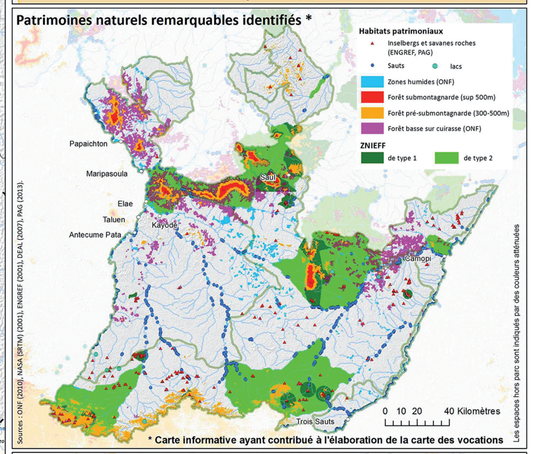

Sources : ONF (2010), NASA (SRTM) (2003), ENGREF (2001), DEAL (2007), PAG (2013).

Les espaces hors parc sont indiqués par des couleurs atténuées

* Carte informative ayant contribué à l'élaboration de la carte des vocations

Usages *

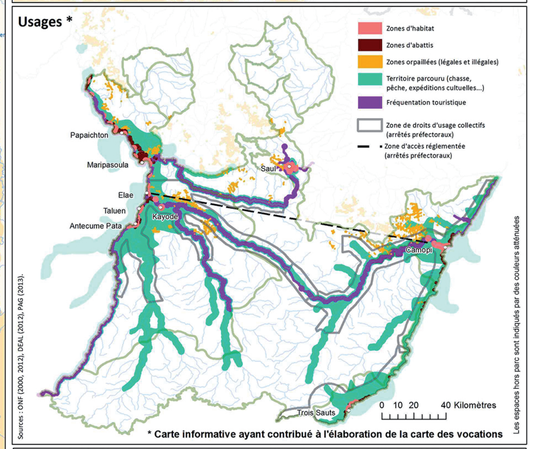

Sources : ONF (2000, 2012), DEAL (2012), PAG (2013).

Les espaces hors parc sont indiqués par des couleurs atténuées

* Carte informative ayant contribué à l'élaboration de la carte des vocations

Enjeux de connaissances *

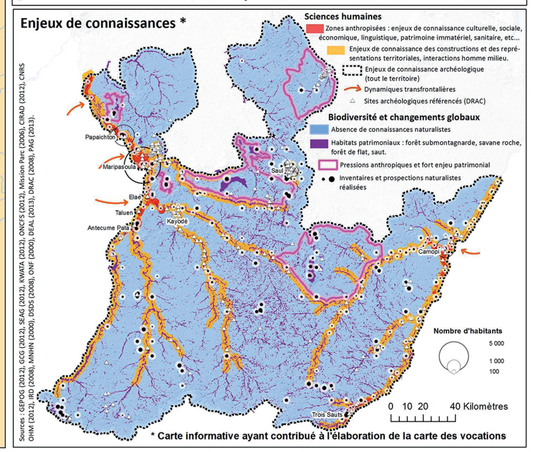

Sources : GEPOG (2012), GCG (2012), SEAG (2012), KYWATA (2012), ONCFS (2012), Mission Parc (2006), CIRAD (2012), CNES ONF (2012), IBGE (2008), MNHN (2008), DIGN (2008), ONF (2000), DEAL (2013), DAAC (2008), PAG (2013).

* Carte informative ayant contribué à l'élaboration de la carte des vocations